C.44
G865Z c
1942

# UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

## Comité de Patronage des Etudiants Etrangers

Fondé par **Marcel REYMOND** en 1896

46.e année — Année 1942

# Cours de Vacances intensif

# HORAIRE DES COURS

## ÉTÉ DE 1942

## 9 JUILLET - 9 AOUT

THE LIBRARY OF THE
MAY 7 1964
UNIVERSITY OF ILLINOIS

## DIRECTION DES COURS

M. LAFOURCADE, Secrétaire Général, Professeur à la Faculté des Lettres.

## ENSEIGNEMENT

### I. — PHONETIQUE ET LANGUE FRANÇAISE

M. DURAFFOUR, Professeur de Philologie Française Moderne à la Faculté des Lettres.

### II. — LITTERATURE, HISTOIRE ET CIVILISATION FRANÇAISES

MM. CARACCIO, JACOUBET, LAFOURCADE, PERROCHAT, Professeurs de Littérature à la Faculté des Lettres, etc.

M. GAILLARD, Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Lille.

M. LANGLADE, Docteur ès Lettres, Inspecteur de l'Académie de Grenoble.

M. LETONNELIER, Archiviste départemental honoraire de l'Isère, etc.

### III. — EXERCICES ET COURS INTENSIFS

Les cours sont confiés aux Maîtres et Maîtresses de Lecture Licenciés ou Diplômés de Phonétique de l'Université de Grenoble.

3 0112 073254655

## PRIX D'INSCRIPTION

550 francs pour la durée du cours ou 175 fr. par semaine.
L'inscription peut se prendre à l'arrivée auprès du Secrétariat du Comité (adresse ci-dessous : Renseignements).

## DUREE

Le cours durera du 9 juillet au 9 août.

## EXCURSIONS

Des promenades dans les environs de Grenoble seront organisées chaque semaine sous la conduite d'un Professeur (horaire et prix seront affichés au fur et à mesure). Les plus beaux sites de montagne de l'Europe.

## BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE

La Bibliothèque de l'Université sera ouverte deux heures par jour pendant toute la durée des cours de vacances. Les étudiants pourront obtenir le *prêt gratuit de livres à domicile moyennant le versement d'une caution de 50 francs qui sera remboursée.*

## EXAMENS ET DIPLOMES

La session du **Certificat d'Etudes Françaises** aura lieu les 7 et 8 août.
Un certificat d'assiduité est délivré à la fin du cours à tout étudiant ayant régulièrement participé au travail de la classe.

## INSTALLATION

Il existe un Foyer de l'Etudiante et une Maison des Etudiants où un certain nombre de places pourront être libres. De plus, le Secrétariat du Comité de patronage transmet tous renseignements disponibles sur les hôtels, pensions, restaurants qui sont nombreux et bien installés.

## RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements, s'adresser au Professeur LAFOURCADE, Secrétaire général du Comité de patronage des étudiants étrangers, Faculté des Lettres, Université de Grenoble (Isère).

— *Ne pas oublier timbre ou coupon-réponse international pour la réponse.*

*Le Président du Comité*
*de Patronage des Etudiants Etrangers,*

**Marius BLANCHET,**
Commandeur de la Légion d'Honneur.

*Le Secrétaire Général du Comité*
*de Patronage des Etudiants Etrangers,*

**Georges LAFOURCADE,**
Professeur à l'Université.

*Le Vice-Doyen de la Faculté*
*des Lettres,*

**Raoul BLANCHARD,**
Correspondant de l'Institut.

Imp. Saint-Bruno. M. Paillet. Dir.